

COLLOQUE INTERNATIONAL

LA FABRICATION DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CONTEXTE DU MIEUX LÉGIFÉRER DU MODÈLE À LA RÉALITÉ

6 & 7

octobre 2016



Aix-en-Provence
Faculté de droit
et de science politique
Salle des Actes

Conception et réalisation CERIC - Impression DPSI - Image libre de droit

CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET
(CEJM) D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ



institut d'études
IEDP
de droit public



MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE



CERIC UMR 7318 DICE CNRS-AMU
Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires
Aix-Marseille Université - Faculté de Droit et de Science Politique
Espace Cassin 3 Avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél +33 (0) 4.86.91.42.42 - Fax +33 (0) 4.86.91.42.50 - <http://www.ceric-aix.fr>



JEUDI 6 OCTOBRE

13H30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Pr. Philippe BONFILS, *Doyen, Faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université*

Pr. Nathalie RUBIO, *Aix-Marseille Université, Directrice du CERIC*

Pr. Fabienne PERALDI-LENEUF, *Université de Paris Sud, Université de Paris 1*

14H20

PROPOS INTRODUCTIFS

Pr. Fabienne PERALDI-LENEUF, *Université de Paris Sud, Université de Paris 1*

14h45-18h00

I - CONCEPT OU CONCEPTIONS DU « MIEUX LEGIFERER » ?

Présidence : Pr. Pascale DEUMIER, Université de Lyon III

La conception du Mieux légiférer en droit de l'Union européenne :

« Better regulation, EU governance and legal uncertainty »

Pr. Takis TRIDIMAS, *King's College London*

La conception du Mieux légiférer en science politique : De la gouvernance au « Mieux légiférer » : la quête d'une légitimité procédurale pour l'UE »

Pr. Philippe ALDRIN, *SciencesPo Aix*

La conception du Mieux légiférer en droit constitutionnel
Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, *Directrice de recherche, CNRS, Aix-Marseille Université*

Pause 16h00-16h15

La conception du Mieux légiférer en droit international :

« Peut-on mieux légiférer en droit international public ? »

Pr. Romain Le BŒUF, *Aix-Marseille Université*

La conception du Mieux légiférer en droit global :

« La fabrication du droit global : laboratoire du Mieux Légiférer »

Pr. Ludovic HENNEBEL, *Aix-Marseille Université*

DÉBATS : QUELLES INFLUENCES CROISÉES ?

Dîner en l'honneur des intervenants

VENDREDI 7 OCTOBRE

9H00-12H30

II - ADAPTATION DES METHODES DE FABRICATION DU DROIT DE L'UE *Présidence: Louis DUBOIS, Professeur honoraire, Aix-Marseille Université*

9H00-10H30

L'impact du Mieux légiférer sur la réduction du nombre de propositions d'actes législatifs

Pr. Stéphane DE LA ROSA, Université de Valenciennes

L'impact de la création des actes délégués sur les méthodes d'élaboration du droit de l'Union européenne

Pr. Laetitia GUILLOUD-COLLIAT, Université Grenoble Alpes

L'impact juridictionnel du Mieux légiférer

Pr. Nathalie RUBIO, Aix-Marseille Université

Pause 10H30-10H45

TABLE RONDE : LE MIEUX LÉGIFÉRER EN PRATIQUE

**Robert BRAY, Chef d'unité, Direction générale pour les politiques internes
de l'Union, Parlement européen**

**Jennifer GRACIE, Solicitor (non-practising) & ancienne Membre du conseil de l'ordre de la Law
Society de l'Angleterre et du Pays de Galles, Chercheur Associé de l'Institut des Hautes Etudes
sur la Justice (Paris), spécialiste en techniques de rédaction juridique claire**

**William ROBINSON, ancien Juriste linguiste et Coordonnateur dans l'Equipe Qualité de
la législation du Service juridique de la Commission européenne, Associate Research
Fellow, Institute of Advanced Legal Studies, Université de Londres**

DÉBATS

Déjeuner

14h00-18h00

III - CONCRETISATION DU « MIEUX LEGIFERER » EUROPÉEN EN DROIT NATIONAL *Présidence : Pr. Rostane MEHDI, Directeur de SciencesPo Aix*

L'impact du Mieux légiférer sur l'intégration du droit de l'Union européenne dans les Etats membres

Pr. Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Les attentes dans le domaine social

Pr. Alexis BUGADA, Aix-Marseille Université

Les attentes pour le marché intérieur

Pr. Valérie MICHEL, Aix-Marseille Université

DÉBATS

Pause 15h30-15h45

**Bilan et perspectives du Mieux légiférer dans le domaine
de l'environnement et de la santé**
Pr. Estelle BROSSET, Aix-Marseille Université

**Les attentes dans le domaine des nouvelles technologies de l'information
au regard de la jurisprudence de la Cour de justice**
Jean-Claude BONICHOT, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

DÉBATS

CLÔTURE DU COLLOQUE À 18H00

Dans sa communication du 19 mai 2015 (COM (2015) 215), la Commission européenne se dit « déterminée à modifier à la fois ce que fait l'Union européenne (UE) et la façon dont elle le fait ». Elle y présente « de nouvelles mesures destinées à améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats ». Elle souhaite ouvrir davantage le processus d'élaboration des politiques, ainsi que « mieux écouter et mieux interagir avec ceux qui mettent la législation de l'UE en œuvre et qui en bénéficient ». Il s'agit également de « jeter un regard neuf sur l'ensemble des domaines d'action pour déterminer ceux dans lesquels les mesures existantes demandent à être améliorées ». Cette nouvelle dynamique insufflée est l'aboutissement d'un processus ouvert il y a près d'une quinzaine d'années avec le Livre Blanc sur la gouvernance européenne. Améliorer la réglementation pour obtenir les meilleurs résultats est désormais érigé en « enjeu prioritaire pour l'Union européenne ». Mais la Commission dispose-t-elle réellement des moyens pour atteindre cette ambition? La question du « Mieux légiférer » n'est pas spécifique à l'Union européenne, c'est également une préoccupation dans les ordres juridiques nationaux et de l'ordre international. Elle renvoie aux problématiques plus générales de la qualité et de l'accessibilité de la loi, de la transparence et de l'ouverture du processus décisionnel et finalement de l'autorité et de la crédibilité de la norme.

Ces deux journées rassemblant universitaires, praticiens et étudiants permettront d'opérer des comparaisons, d'effectuer un bilan et d'imaginer des perspectives.

Direction scientifique

Pr. Rostane MEHDI, Directeur de SciencesPo Aix
Pr. Fabienne PERALDI-LENEUF, Université de Paris Sud, Université de Paris 1
Pr. Nathalie RUBIO, Aix-Marseille Université, Directrice du CERIC

Entrée libre et inscription obligatoire en complétant le bulletin d'inscription
et en le renvoyant avant le **2 octobre 2016** à **Pascal GAUTIER**

Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires

Faculté de droit et de science politique - Espace René Cassin 3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél +33 (0)4 86 91 42 47 - inscription.colloque.ceric@gmail.com

